|  |  |
| --- | --- |
| **F** | **à reporter sur blog** contrô |

FABLE 2

Fallacies 1 : LES MOTS FALLACIEUX, FALLACE 3

Fallacieux 2 : DÉFINITIONS – THÉORIES – LISTES 5

Fallacieux 3 : LES LISTES D'ARISTOTE 11

*Fallacieux 4 :* Les Modernes BACON – PORT-ROYAL – LOCKE 14

FAUSSE PISTE 19

FIGURE 20

FOI - SUPERSTITION 21

Argument ~~portant~~ sur le FOND de la question 24

Arg. de la FORCE DES CHOSES 26

FORCE d'un argument 28

Arg. sur la FORME du débat ► Arg. sur le FOND du débat 30

# ****FABLE****

|  |
| --- |
| **La fable est un genre littéraire argumentatif où se cumulent intentions esthétiques, politiques et didactiques. On peut la rapprocher de l'anecdote typique rapportée comme un témoignage vécu donneur de leçon politique ou sociale, et qui reste irréfutable à moins de provoquer un incident avec le narrateur.**  |

Selon la Rhétorique d'Aristote, la fable est un des trois types d'[exemples](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/exemple/), les deux autres étant l'analogie, et le fait historique passé (ou [précédent](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/precedent/)). La fable est porteuse de moralité, mais aussi de leçons sociales et politiques, comme le montre la fable du cheval voulant se venger du cerf et, ce faisant, s’est rendu esclave de l’homme, avec une application aux anciens sauveurs de la patrie qui se transforment en tyrans (Rhét., II, 20, 1393a30 ; Chiron, p. 359-360).

Une fable est un récit didactique, relativement bref, dont les acteurs sont des humains ou des animaux. Ce récit se déroule selon un schéma “situation initiale – complication – action – dénouement”, dont les différentes étapes sont rapidement parcourues.
La fable trouve son terme dans une maxime exprimant une norme morale ou sociale. Cette maxime est interprétée comme une vérité utile à la formation morale des enfants.

Si cette leçon est vue comme la conclusion tirée du récit qui l'accompagne, la fable a immédiatement une forme argumentative. Par exemple, dans “Le loup et l'agneau” (V. [Réfutation par les faits](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/refutation-par-les-faits/)), le récit présente un cas où le plus fort l'emporte contre le faible, alors que les raisons du faible sont irréfutables et que celles du fort sont nulles. La morale est une généralisation d'un constat fondé sur ce seul cas fictif, stylisé comme exemplaire.

La fable a la forme d'une paire < [topos substantiel](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/topos-lieu-commun/) (le récit et sa morale) – enthymème correspondant (le récit fabuleux) >, soit non plus d'un énoncé, mais d'un topos [autoargumenté](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/auto-argumentation/).
Elle donne un corps à un principe argumentatif général qui sera mis en application dans des cas particuliers. L’ensemble, forme et substance, constitue un schème argumentatif, une forme unique à laquelle il suffit de faire allusion pour en tirer argument.

La fable fait [autorité](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/autorite-2/), et peut servir de [précédent](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/precedent/) prototypique pour la catégorie de faits qu’elle met en scène. Elle a dans la vie civile, les mêmes vertus que l’[exemplum](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/exemplum-3/) dans la vie religieuse. Les deux ont le même pouvoir, de persuader de manière plaisante les enfants, petits et grands.

**Réfuter les fables ?** En France, les Fables de La Fontaine servent de modèle à ce genre. L'institution scolaire en fait un élément idéal de [consensus](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/consensus/) (V. [Doxa ; Croyances de l'auditoire](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/croyances-de-lauditoire/)). Comme dans le cas de la [métaphore](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/metaphore/), la meilleure réfutation d'une fable serait une autre fable. La fable déterritorialise la discussion, dans un univers d'enfance et de fiction hors d'atteinte de la réfutation.

# ****Fallacies 1 :**** ****LES MOTS**** FALLACIEUX, FALLACE

|  |
| --- |
| L'adjectif fallacieux est pleinement usité ; le substantif fallace est sorti de l'usage en français, mais, sous diverses formes proches, subsiste dans les autres langues romanes. Les termes utilisés en français pour le remplacer ne captent pas tous les usages associés à fallacieux. D'où l'idée de revitaliser le mot fallace, par exemple sous la forme fallacie, calqué sur l'anglais. |

## 1. Le latin fallacia

Étymologiquement, le substantif fallace et l’adjectif fallacieux viennent du latin fallacia, qui désigne une “tromperie”, une “ruse”, pouvant aller jusqu’au “sortilège”. Cette tromperie peut être précisée comme une tromperie verbale dans l’adjectif fallaciloquus « qui trompe par des paroles, astucieux » (Gaffiot [1934], art. Fallaciloquus). Le verbe correspondant fallo, fallere signifie « tromper qn », et, selon les contextes, « décevoir les attentes de qn, trahir la parole donnée à l’ennemi, manquer à ses promesses » (ibid., art. Fallo). Ces acceptions montrent qu’étymologiquement les fallacies relèvent non pas du domaine logique, ou de l’erreur, mais de celui des interactions.

## 2. Le français fallacieux, fallace

En français, l’adjectif fallacieux s’applique aussi bien à des discours qu’à des actions non linguistiques : en psychologie, on peut parler d’un patient présentant “une identification fallacieuse” pour signaler le caractère illusoire d’un trait de personnalité.
Le mot est dérivé de la base fallace, qui était « encore en usage à l’époque classique » (Rey 1998, art. Fallacieux). Ce substantif fallace traduisait normalement le latin fallacia pour renvoyer aux treize paralogismes des Réfutations sophistiques d’Aristote. Dupleix l’utilise ainsi dans sa Logique de 1607 :

Après avoir traité des erreurs, surprises et fallaces qui proviennent simplement des mots : il reste à discourir de celles qui viennent des choses mesmes, lesquelles sont sept en nombre [suit l’énumération des paralogismes hors du langage]. (p. 351)

Mais le mot fallace n’appartient pas à son usage courant ; il définit le paralogisme comme un « syllogisme trompeur et captieux » (ibid., p. 337), et utilise généralement les mots « surprise » et « erreur » pour le désigner.
Fallace est dans Littré, avec la définition « Action de tromper en quelque mauvaise intention » (Littré, Fallace) et des exemples de Régnier, Froissart et Marot. Il n’appartient plus au vocabulaire français contemporain. Toutefois, Lacan l’ayant utilisé (en jouant sur fallace / phallace), il semble être encore en usage dans le milieu de la psychanalyse.

## 3. L’anglais fallacy

L’anglais fallacy (pl. fallacies) est beaucoup plus usité que les mots français sophisme ou paralogisme. Il présente au moins deux significations :
— D’une part, le sens très général de “croyance erronée, idée fausse**”** [« a wrong belief : a false or mistaken idea » Webster, Fallacy].
— D’autre part, il désigne une argumentation ou un raisonnement « invalide », « dont la conclusion ne découle pas des prémisses », et qui peut donc être « trompeur » [« misleading or deceptive »], (ibid.).

Le concept de fallacy est théorisé dans le cadre de l’étude des conditions de validité des argumentations, V. [Fallacieux:  Définitions](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/fallacieux-2/)**.** Fallacy étant un mot d’une langue ordinaire, rien ne garantit qu’il désigne un ou des domaines de réalité stables et homogènes, susceptibles de systématisation. Il n’est pas a priori évident que l’on puisse théoriser les fallacies plus que la tromperie, les bévues, la négligence ou la bêtise, pour n’envisager que des termes qui lui sont sémantiquement proches.

## 4. Traduire fallacy : “paralogisme”, “fallace”, “fallacie” ?

Selon les contextes, les termes de paralogisme, sophisme, argument fallacieux, voire fallacie, sont utilisés pour traduire le mot anglais fallacy.

— [*Paralogisme*](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/evaluation-syllogisme/) a un usage technique précis et restreint, où il désigne un syllogisme formellement invalide. Le substantif paralogisme et surtout l’adjectif paralogique peuvent donc traduire l’anglais fallacy, fallacious, dans leurs acceptions logiques. Mais, en français, ces termes sont d’usage peu courant et peu intuitif hors de ce domaine spécialisé.

— [*Sophisme*](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/sophisme-sophiste/) renvoie à un discours trompeur à dessein, par paralogisme ou autre manœuvre. Cette imputation d’intention n’est pas forcément présente lorsqu’on parle de paralogisme ou de discours fallacieux.

— Fallacieux traduit bien fallacious, et le syntagme “**N** fallacieux” peut donc traduire “ fallacy”. On pourrait ressusciter sa base nominale historique fallace, et utiliser fallace, fallacieux, sur le modèle de délice, délicieux. Son correspondant existe dans d’autres grandes langues romanes (esp. falacia, it. falacia, port. falácia ; le mot n’existe pas en roumain). On peut objecter que le terme est maintenant suranné.
On peut également franciser le terme anglais fallacy, en d’autres termes utiliser fallacie comme un anglicisme, correspondant à la substantivation du syntagme “un **N** fallacieux”. Le mot est utilisé en français dans les discussions orales sur la théorie des fallacies, les pluriels anglais et français se recouvrent orthographiquement. On obtient ainsi un couple viable et sémantiquement cohérent, fallacie, fallacieux. C’est l’usage qui a été adopté dans cet ouvrage.

# Fallacieux 2 : DÉFINITIONS – THÉORIES – LISTES

|  |
| --- |
|   |

## 1. Hamblin, Fallacies, 1970

Hamblin a refondé la théorie des fallacies dans son ouvrage de 1970, Fallacies, non traduit en français et peu commenté dans la littérature francophone. De même que Perelman a fait revivre l’ancienne rhétorique argumentative à partir de la Rhétorique d'Aristote, Hamblin a réactivé l’autre source aristotélicienne de l’argumentation, comme théorie critique, à partir de l’ensemble Topiques – Réfutations sophistiques. Les théories de l’Argumentation dans la langue ou de la Logique naturelle n’abordent pas la question critique ; la Nouvelle Rhétorique propose une instance critique idéale, l’auditoire universel, dans une perspective différente de celle mise en œuvre dans les théories des fallacies, V. [Persuader – Convaincre](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/persuader-convaincre/).

À la suite de Hamblin, l’étude de l’argumentation a été développée comme une critique des argumentations fallacieuses, fallacies en anglais ; le terme figure dans les titres de très nombreux ouvrages de critique méthodologique.

Le grand intérêt de la théorie des fallacies est de fonder, par une critique des vices du discours et du raisonnement, une critique du discours argumentatif.

## 2. Le concept de fallacie

On trouve dans Fallacies les notes définitionnelles suivantes, à propos du concept de fallacy ; on remarquera que ces définitions conceptuelles correspondent étroitement à la définition lexicographique, [V. Fallacieux 1 : Les mots.](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/fallacieux-i-les-mots/)

### Fallacy1

Le sens ordinaire de “croyance erronée” est écarté par Hamblin :

Une fallacy est une argumentation fallacieuse […]. Dans une de ses acceptions courantes, le mot fallacy ne signifie rien d’autre que “croyance erronée” [false belief] (1970, p. 224).

En français, l’adjectif fallacieux peut avoir ce même sens :

… l’usage fallacieux qu’on fait de la notion d’identité.

Hamblin ajoute que certaines de ces fallacies ont reçu des noms spécifiques, alors qu'il ne s’agit pas de fallacies au sens logique, mais simplement de croyances erronées (Ibid., p. 48) (voir infra).
Dans cet usage, le mot fallacy est lui-même trompeur [misleading], voire fallacieux V. [Expression](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/expression/).

#### Fallacy2

Dans ce second sens, le mot fallacy désigne une contrefaçon d'argument, pour reprendre un titre de Fearnside & Holther, Fallacies : the counterfeit of argument (1959, cité dans Hamblin 1970, p. 11) :

Selon pratiquement toutes les définitions depuis Aristote jusqu’à nos jours, une argumentation fallacieuse, est une argumentation qui semble valide, mais qui ne l’est pas. (Ibid., p. 12).

Cette définition reçue soulève plusieurs problèmes.

#### — **Que signifie “**semble valide” ?

À cause de son apparence psychologique, le mot semble a souvent été négligé par les logiciens, confortés dans leur croyance que l’étude des fallacies ne les concerne pas. (Ibid., p. 253)

Depuis Frege, les logiciens formalistes ont en effet “dépsychologisé” la logique, qui, en devenant logique axiomatisée, a cessé d’être une théorie de la pensée, V. [Logique, Art de penser](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/logique-art-de-penser/). Du point de vue logique, la vérité est une, et si l’erreur est multiple, c’est précisément parce qu’elle est liée à la psychologie ; il n’y a pas de théorie logique de l’erreur.
En somme, un fallacious argument est un argument ou une argumentation qui semblent valides à un lecteur négligent ou mal informé ; c’est le lecteur qui a un problème.

##### — Argument fallacieux ou argumentation fallacieuse ?

Dans la définition citée supra, par « fallacious argument », Hamblin désigne une argumentation fallacieuse, puisqu’il parle de validité. Mais le mot anglais argument peut désigner non seulement une argumentation mais aussi un argument, V. [Argument, argumenter](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/argument-mots/).
Une fallacy1 est une “croyance erronée” qui peut évidemment servir de prémisse à une argumentation. Comme l’argumentation ordinaire demande la vérité des arguments, une argumentation fondée sur une prémisse fausse est légitimement dite fallacieuse ; c’est une authentique fallacy2. Autrement dit, de cet argument fallacieux (fallacious argument1, croyance erronée) dérive une argumentation fallacieuse, soit un fallacious argument2. “Avoir l’air d’être vrai ou valide”, “avoir l’air honnête, solide, admissible, croyable”, est une propriété partagée par les arguments et les argumentations. Il n’y a pas entre ces termes de différence telle qu’on puisse rejeter les uns sans rejeter les autres. Comme l’argumentation, la fallacie est un phénomène unitaire, à la fois substantiel et formel.

La distinction entre fallacie de substance (fallacies1) et de forme (fallacies2) est reprise en théorie de l’argumentation, par exemple dans le texte suivant :

On appelle parfois fallacies des postulats [assumptions], des principes, des façons de voir les choses. Des philosophes ont ainsi parlé de fallacie naturaliste [naturalistic fallacy], de fallacie génétique [genetic fallacy], de fallacie anthropomorphique [pathetic fallacy], de fallacie de réification des notions [fallacy of misplaced concreteness], de fallacie descriptiviste [descriptive fallacy], de fallacie d’intentionnalité [intentional fallacy], de fallacie d’émotions [affective fallacy], et de bien d’autres. En dehors de la philosophie, on entend aussi des gens brillants [sophisticated people] qui utilisent le mot “fallacy” pour désigner des choses qui ne sont ni des arguments ni des substituts d’arguments. Par exemple, le sinologue Philip Kuhn parle d’une “hardware fallacy” : il s’agit selon lui de la croyance erronée, courante chez les intellectuels chinois, que la Chine pourrait importer la science et la technologie occidentales sans importer en même temps les valeurs occidentales (c’est-à-dire décadentes) [[1]](%22%20%5Cl%20%22_ftn1).
Fogelin & Duggan 1987, p. 255-256

La distinction forme / substance n’est pas facile à maintenir. Par exemple, la fallacie génétique, citée ici comme exemple de “façon de voir les choses”, relève, en ce sens, d’une définition substantielle des fallacies (fallacies1). Or cette fallacie désigne bien une forme d’argumentation (fallacy2) qui évalue les êtres et les choses en fonction de leur origine, et que d’ailleurs Hamblin admet dans sa liste des fallacies authentiques.

## 3. Listes de fallacies

Au chapitre intitulé « Le traitement standard », Hamblin propose quatre listes :

#### (1) La liste d’Aristote dans les Réfutations Sophistiques

V. Fallacieux 3 : Aristote

#### (2) Fallacies ou arguments ad —

Il s'agit d'une liste de fallacies modernes, désignées par des étiquettes latines de cette forme, V. [Arguments en ad —](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/arguments-ad/).

#### (3) Paralogismes syllogistiques

V. [Évaluation du syllogisme](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/evaluation-syllogisme/)

#### (4) Fallacies de méthode scientifique.

Sous cet intitulé, Hamblin propose les six cas suivants (ibid., p. 46):

**a) Pseudo-simplicité** (simplism or pseudo-simplicity) : “L’explication la plus simple est forcément la meilleure”.

**b) Linéarité stricte** (exclusive linearity). Elle suppose qu’une série de facteurs s’ordonnent selon une progression strictement linéaire. La fallacie de linéarité néglige l’existence de seuils et de ruptures dans le développement des phénomènes. C’est une fallacie d’extrapolation : par exemple, la conductivité d’un métal ou d’une solution décroît régulièrement puis chute brutalement à l’approche du zéro absolu.

**c) Fallacie génétique** (genetic fallacy). Une idée ou une pratique sont condamnées sur la base de leur origine ou de leur provenance : “Le groupe des Méchants dit la même chose que toi”.

**d) Induction invalide** (invalid induction), V. [Induction](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/induction/) ; [Exemple](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/exemple/).

**e) Statistiques insuffisantes** (insufficient statistics) : critique de l’usage laxiste des statistiques.

**f)** [**Généralisation hâtive**](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/generalisation/)(hasty generalisation), qui peut correspondre à la fallacie d’[accident](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/accident/) ou d’induction.

Fogelin (voir supra) ajoute les fallacies suivantes :

**g)** L’appel au naturel, ou **fallacie *naturaliste*** (appeal to nature, naturalistic fallacy). Moore définit cette fallacie de valorisation du “naturel” de la façon suivante : « soutenir [to argue] que quelque chose est “bon” [good] parce que c’est naturel, ou “mauvais” [bad] parce que ce n’est pas naturel est certainement fallacieux ; et pourtant, de tels arguments sont très fréquents » (Moore [1903], p. 45).
Cette remarque revient à dire que le mot naturel a une orientation argumentative positive, pour bien des gens, mais pas pour le groupe auquel l’auteur s’identifie. La fallacie du naturel s'accompagne nécessairement d’une gamme de fallacies de valorisation de l’artificiel, du culturel, etc., V. [Orientation](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/orientation-1/) ; [Force des choses](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/force-des-choses/).

**h) La fallacie descriptiviste** (descriptive fallacy) est une forme de fallacie d’[expression](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/expression-fr/).

**i) Fallacie de réification des notions** : Whitehead a introduit l'expression (fallacy of misplaced concreteness) dans le domaine de la philosophie des sciences, pour désigner l’erreur consistant à oublier la distinction entre le modèle et la réalité, et, plus généralement, entre les mots et les choses.

**j)** **Fallacie d’intentionnalité** (intentional fallacy), est surtout invoquée en analyse littéraire, pour condamner les interprétations d’une œuvre fondées sur des intentions attribuées à l’auteur.
On note que, à l’inverse, dans le domaine du droit, l’argumentation fondée sur les [intentions du législateur](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/intention-du-legislateur/) est reconnue comme pertinente.

**k) Les** **fallacies d’engagement émotionnel** (affective fallacy), V. [Émotion](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/emotion/) ; [Pathos](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/pathos-fallacies/).

### 4. “Logique non formelle” et “Pragma-dialectique”

À la suite de Hamblin, à partir des années 1970, la littérature sur les fallacies a connu des développements considérables, avec les travaux en logique informelle et en pragma-dialectique. D’une façon générale, ces travaux ont bien mis en évidence la nécessité d’une prise en compte systématique des contextes (linguistique et non linguistique) dans lesquels s’exerce le raisonnement langagier ordinaire.
Woods et Walton représentent une première génération post-Hamblin, qui s’est interrogée sur les conditions logiques et pragmatiques de validité d’argumentations à première vue fallacieuses (Woods & Walton 1989, 1992). Woods met l'accent sur les « erreurs de raisonnement », insistant sur la nécessité du formalisme (Woods 2004, 2013). Walton a notamment développé et systématisé une nouvelle vision des schémas d'argumentation incluant leurs « conditions de réfutation » (Walton & al., 2008). La définition de l'argumentation se rapproche de plus en plus de celle du [raisonnement par défaut](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/raisonnement-defaut/) (presumptive reasoning).

**Les approches dialectiques** développées à partir de Hamblin s’intéressent à la forme et à la structure des systèmes de règles pouvant servir de norme à l’argumentation. La théorie pragma-dialectique est un système de ce type (Eemeren et Grootendorst 1992). Elle peut être interprétée de la manière suivante : “Si vous voulez faire avancer votre discussion dans le sens de la résolution rationnelle de votre différend, vous avez plutôt intérêt à suivre cette procédure et à éviter tel et tel type de manœuvre, qui sont contre-productives – c’est-à-dire fallacieuses”. À cette fin, elle propose un système de dix [règles](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/regle/) dont l’observation est une condition de réussite de l’échange argumentatif.
Toute violation d’une ou plusieurs règles, commise par l’une ou l’autre partie, quel que soit le stade de la discussion, porte préjudice à la tentative de résolution rationnelle de la différence d’opinion, et doit en conséquence être considérée comme un mouvement [a move] incorrect dans la discussion. Dans l’approche pragma-dialectique, un tel mouvement constitue une fallacie. (Eemeren et Grootendorst, 1995, s. p.)

Vouloir résoudre rationnellement un différend est la manifestation d’une volonté spécifique, légitime, qui n’est évidemment pas prérequise pour argumenter. On peut aussi argumenter non pas pour résoudre rationnellement le différend, mais pour le résoudre à son profit, à moindre mal, à tout prix, pour en finir avec cette histoire, pour établir la vérité, pour exprimer ses émotions, pour renforcer son ego, pour passer le temps … On peut également ne pas être intéressé à le résoudre, mais plutôt à l’approfondir ; par exemple, lorsque la question est émergente, on peut trouver plus intéressant, voire plus rationnel, de bien poser le problème et d’approfondir le différend plutôt que de s’attacher à le faire disparaître prématurément.

## 5. Critique d'une approche des fallacies

L’argumentation langagière se déroule dans des contextes où la question de la vérité est suspendue et parfois le restera au terme du débat. Elle s’exerce également dans le domaine de la décision à prendre d’urgence, alors qu’on est loin de disposer de toutes les informations nécessaires, et que, même si on les avait, la décision n’en découlerait pas mécaniquement.
Les arguments touchent des domaines de savoir différents, ils sont fortement hétérogènes ; il y a des arguments intéressants, qui contiennent une part de [*vérité*](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/vrai-veridique/), vérité dont on sait qu’il est rare qu’elle soit entièrement dans le même camp.
Il est donc impossible de faire intervenir un idéal régulateur unique dans toutes les situations argumentatives. D’autre part, un locuteur peut avancer un argument faible voire douteux, à titre exploratoire, tout en soulignant explicitement son caractère incertain : il n’y a là rien de fallacieux. Il est donc difficile de s'en tenir à une approche des fallacies fondée sur des concepts binaires de vérité et de validité tels qu'ils sont définis en logique traditionnelle pour seuls idéaux régulateurs de l'argumentation.

### ****5.1 Atomisme discursif****

La réduction de l’analyse de l’argumentation à la recherche des arguments et à leur validation / invalidation éventuelle suppose une première opération de découpage d’un bref passage discursif dans lequel l’analyste croit déceler tel argument ou tel paralogisme. Mais l’opération de base, la délimitation du fragment discursif pris en considération, doit elle-même être techniquement justifiée. Elle est fallacieuse si le segment a été mal découpé, V. [Balisage](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/balisage-2/) ; [Connecteur argumentatif](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/connecteurs-argumentatifs/) ; [Morphème argumentatif](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/morpheme-arg/). L’argument est situé dans un contexte plus vaste délimité par la portée de la question argumentative, incluant les répliques des adversaires, V. [Stase](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/stase/) ; [Question](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/question-argumentative/). L’environnement argumentatif de l’argument doit être traité avec l’argument lui-même.

### ****5.2 Mise hors-jeu de l’évaluateur****

Qui porte le diagnostic de fallacy ? En principe, le logicien, ou le quasi-logicien, supposé occuper la fonction “méta” d’évaluateur de manière neutre et objective, comme s’il n’avait pas d’intérêt pour la question substantielle déterminant les argumentations, mais seulement un intérêt pour la correction logique des discours, évaluée en fonction de règles a priori et externes au débat particulier qu'il s'agit d'évaluer. Des programmes entiers d’enseignement sont construits sur ce présupposé. Or, cette position est difficilement tenable et pas forcément souhaitable dans le cas d’argumentations portant sur des questions éthiques ou sociales brûlantes [actual, practical argument]. Hamblin (1970, p. 244) le souligne fortement,  V. [Normes](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/normes/) ; [Évaluation](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/evaluation-de-largumentation/). Les évaluateurs ne sont pas hors-jeu, ils sont des participants comme les autres.

### ****5.3 Élimination de la langue naturelle****

Tous ces éléments  — mise hors-jeu de l'évaluateur, atomisme, réductionnisme — se retrouvent dans le conseil pratique par lequel se termine l’article de l’Encyclopedia of Philosophy sur les fallacies :

Un des instruments les plus efficaces contre les fallacies est la condensation par laquelle on extrait la substance de l’argumentation d’une masse de verbiage [a mass of verbiage]. Mais cette technique a aussi ses dangers : elle peut conduire à une simplification excessive, en d’autres termes au paralogisme a dicto secundum quid, qui omet certains traits pertinents de l’argumentation examinée. Quand nous suspectons une fallacy, nous devons d’abord dégager exactement l’argumentation ; et, en général, la meilleure façon de faire est d’en extraire d’abord les caractéristiques principales, puis de tenir compte de toutes les subtilités et de toutes les restrictions pertinentes. (Mackie 1967, p. 179)

Tout le monde en conviendra, mais les détails de la mise en pratique restent à déterminer. Même si l'on était d'accord avec la méthode, le problème de la mise en œuvre de la solution proposée resterait non résolu, rien n'étant dit sur la façon de traiter le langage naturel et la parole, perçus de manière quelque peu contradictoire comme un médium sans substance, mais pourtant vicieux.

Les argumentations communes sont menées en langue naturelle, accusée de travestir la logique, en lui ajoutant du [verbiage](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/verbiage/) insignifiant, d'être le vecteur de l’erreur, et de permettre le camouflage des intérêts égoïstes sous couvert de poursuite de la vérité. Dès lors, l’analyse des arguments et l’élimination des fallacies supposent le contournement du langage. La fée argumentation doit se dépouiller les oripeaux langagiers de la sorcière rhétorique.
À quoi on peut objecter que la langue naturelle est à l’argumentation naturelle, ce que la résistance de l’air est au vol de la colombe légère :

C’est ainsi que la colombe légère, pourrait croire lorsqu’elle fend d’un vol rapide et libre l’air dont elle sent la résistance, qu’elle volerait encore plus rapidement dans le vide. (Kant [1781], p. 43)

La langue naturelle n’est pas un obstacle, mais la condition de l’argumentation ordinaire.

### ****5.4 Le diagnostic de fallacie doit être justifié****

La critique de l’argumentation n’échappe pas à l’argumentation. D’une façon générale, le concept de fallacie est un concept critique, qui doit lui-même être critiqué, ce qui ne signifie pas qu'il est sans [pertinence](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/pertinence/). Dire qu’une argumentation est fallacieuse est une affirmation diagnostique qui doit s’appuyer sur de bonnes raisons, sous peine d’être elle-même considérée comme fallacieuse. Dans un second temps, l'argumentateur dit fallacieux peut exercer son droit de réponse et s'employer à réfuter l'accusation de sophisme, cette réponse pouvant elle-même être contestée, et ainsi de suite. La clôture intervient sur une décision des participants, externe au jeu lui-même**.**

[[1]](%22%20%5Cl%20%22_ftnref1) Exemple remarquable des conditions historiques sous-tendant le diagnostic de fallacy, si l'on considère la situation actuelle (2021).

# ****Fallacieux 3 : LES LISTES D'ARISTOTE****

|  |
| --- |
| Aristote distingue six fallacies liées au langage et sept paralogismes hors du discours. Seules certaines sont de nature inférentielle, les autres sont liées à la violation des règles du jeu dialectique. |

Les études d’argumentation se rattachent à deux sources aristotéliciennes, d’une part, les théories rhétoriques et dialectiques, exposées dans la Rhétorique et les Topiques, et d’autre part, l’analyse critique des enchaînements fallacieux (paralogismes, enthymèmes apparents) dans les Premiers analytiques, la Rhétorique et essentiellement dans les Réfutations sophistiques. Cette dernière ligne est à la base du « traitement standard des fallacies » dont Hamblin a retracé l’histoire (Fallacies, 1970).

**— Les définitions des Réfutations sophistiques** sont reprises par tous les ouvrages qui traitent des argumentations fallacieuses. L’intitulé  “Réfutations sophistiques” est ambigu : d’abord, selon la plaisanterie traditionnelle, il ne s’agit pas “d’une description adéquate du contenu de l’ouvrage”, c’est-à-dire d’un ensemble de réfutations (portant sur des thèses déterminées) qui seraient sophistiques, mais “des réfutations des argumentations des sophistes”. L’objet de l’ouvrage est l’analyse des réfutations telles que les pratiquent les sophistes.
Aristote y distingue deux classes de paralogismes, les paralogismes liés au langage et les paralogismes hors du langage. Par “langage”, il faut entendre “langage utilisé dans le raisonnement”, le discours contrôlé du raisonnement dialectique, V. [Dialectique](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/dialectique/).

— À côté de la liste des 28 schèmes argumentatifs énumérés dans II, 23, **la Rhétorique énumère dix « lieux des enthymèmes apparents »** (Rhét., II, 24, 1400b35-01a5 ; Chiron, p. 403-412), qui sont des « paralogismes dus aux procédés de raisonnement », (Rhét. II, 24, note 1 à 1401b1 ; Dufour, p. 127). Ce voisinage pourrait laisser penser que les 28 enthymèmes de Rhét., II, 23 sont logiquement valides, ce qui n'est pas le cas, V. [Typologies, anciennes)](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/typologies-i-anciennes/) ; [Expression](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/expression/).

## 1. Les paralogismes des Réfutations sophistiques

**Six paralogismes liés au discours** [in dictione] — « Les vices qui produisent la fausse apparence d’un argument en dépendance du discours sont au nombre de six : ce sont l’homonymie, l’amphibolie, la composition, la division, l’accentuation et la forme de l’expression » (Aristote, R. S. 165b, 20-30 ; p. 7).

**Sept paralogismes hors du discours** [extra dictionem] — Les paralogismes dits, de manière purement négative “hors du langage”, correspondent en fait à des erreurs de méthode et de raisonnement :

Pour les paralogismes indépendants du discours, il y en a sept espèces : premièrement, en raison de l’accident ; secondement, quand une expression est prise au sens absolu ou non absolu, mais sous un certain aspect, ou en considérant le lieu, ou le temps ou la relation ; troisièmement, en raison de l’ignorance de la réfutation ; quatrièmement, en raison de la conséquence ; cinquièmement, en raison de la pétition de principe ; sixièmement, c’est de poser comme cause ce qui n’est pas cause ; et septièmement, c’est de réunir plusieurs questions en une seule. (R. S., 166b, 20-30 ; p. 14)

**Tableaux des paralogismes (enthymèmes apparents)** — Ces tableaux présentent la liste des paralogismes des Réfutations Sophistiques. La première colonne les nomme d’après cet ouvrage, et renvoie à l’entrée qui traite du paralogisme considéré. Ces entrées prennent en compte, le cas échéant, les réflexions sur les paralogismes contenues dans la Rhétorique.

Première colonne : Les paralogismes des Réfutations Sophistiques (trad. Tricot).
Seconde colonne : Terme latin encore usité — Terme anglais — Entrée correspondante.

|  |
| --- |
| **Six paralogismes « tenant au discours »** R. S., 165b-167a ; p. 7-14 – lat. in dictione ; ang. dependant on language ; verbal fallacies |
| 1. Homonymie | lat. æquivocatio — ang. ambiguity, equivocation, homonymy — V. [Homonymie](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/homonymie/) |
| 2. Amphibolie | lat. amphibolia — ang.amphiboly  ­­— V. [Ambiguïté](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/ambiguite/) |
| 3. Composition4. Division | Lat. fallacia compositionis — ang. composition of wordsLat. fallacia divisionis — ang. division of words — V. [Composition et division](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/composition-et-division/) |
| 5. Accentuation | lat. fallacia accentis — ang. wrong accent — V. [Paronymie](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/paronymie/) |
| 6. Forme du discours | lat. fallacia figuræ dictionis — ang. form of expression ; misleading expression —V. [Expression](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/expression/) |

|  |
| --- |
| **Sept paralogismes « indépendants du discours »** R. S., 166b-168b ; p. 14-23 – lat. extra dictionem ; ang. outside of language |
| 1. « L’accident » (p.14) | lat.fallacia accidentis — ang. accident V. [Accident](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/accident/) ; [Définition](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/definition-1-definir-la-definition/) ; [Catégorisation](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/categorisation-et-nomination/) |
| 2. « Quand une expression employée particulièrement est prise comme employée absolument » et inversement (p. 15) | lat. a dicto secundum quid ad dictum simpliciter — ang. the use of words absolutely or in a certain respectV. [Circonstances](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/circonstances/); [Distinguo](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/distinguo/) |
| 3. « on n’a pas défini ce qu’est la preuve ou la réfutation » (p. 17) | lat. ignoratio elenchi ; ang. misconception of refutation ; evading the question ; red herring — V. [Pertinence](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/pertinence/) |
| 4. « Pétition de principe » (p. 19) | lat. petitio principii ; ang. assumption of the original point ; begging the question — V. [Cercle vicieux](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/cercle-vicieux/) |
| 5. « en raison de la conséquence » (p. 14) | lat. fallacia consequentis — ang. consequent  [Implication](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/connecteurs-logiques/), [Déduction](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/deduction/), [Causalité](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/causalite-2/), [Conséquence](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/consequence/) |
| 6. « on prend comme cause ce qui n’est pas cause » (p. 20) | lat. non causa pro causa — ang. non cause as causeV. [Causalité](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/causalite-2/) |
| 7. « on réunit plusieurs questions en une seule » (p. 22) | lat. fallacia quæstionis multiplicis — ang. many questions ; complex question V.  [Questions chargées](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/question-chargee/) |

Cette terminologie traditionnelle peut paraître obscure, mais le sens de l’entreprise est parfaitement clair. Il s’agit d’élaborer, par le biais d’une critique du langage et du discours, un programme de “grammaire pour l’argumentation”, dont la visée est de favoriser la production d'argumentations ouvertes, compréhensibles et critiquables.

## 2. Fallacies, jeu dialectique et inférences

Dans la terminologie contemporaine, on appelle fallacy une inférence invalide. Or, d’après Hintikka, la notion de fallacie, au sens aristotélicien, renvoie bien à quelque chose d’invalide, mais pas à une inférence invalide ; et par inférence, on peut entendre ici argumentation :

Je propose d’appeler “fallacie des fallacies” [fallacy of fallacies] l’erreur selon laquelle une fallacie serait une inférence invalide [mistaken inference], et j’espère qu’une fois reconnue, elle mettra un point final à la littérature traditionnelle sur les prétendues fallacies. (1987, p. 211)

Autrement dit, on ne peut pas définir une fallacie comme “une argumentation, fallacieuse” ; seules certaines fallacies peuvent être « considérées comme des erreurs d'inférence logiques ou conceptuelles » (ibid.). Positivement, Hintikka considère qu’originellement, une fallacie est un mouvement ne respectant pas une des règles du jeu dialectique. La notion de fallacie se comprend

dans le cadre de la théorie et de la pratique des jeux interrogatifs [interrogative games]. Les fallacies aristotéliciennes sont essentiellement des erreurs dans les jeux interrogatifs [questioning games], et, accessoirement, il peut s’agir d’erreur dans un raisonnement déductif, ou, plus généralement, logique. (Ibid.).

C’est dans cette acception que la théorie pragma-dialectique utilise le terme.

Les fallacies liées au discours examinent les conditions de bonne formation d’une proposition, qui lui permettront de figurer comme prémisse dans une inférence syllogistique correcte ; la fallacie d’accident est le produit d’une erreur dans la méthodologie de la [définition](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/definition-2/) ; l’ignorance de la réfutation traduit une mauvaise conception des enjeux de la discussion et du problème, c'est une question de [pertinence](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/pertinence/) ; la fallacie de [plusieurs questions](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/question-chargee/) est également un “coup interdit” dans le jeu dialectique, où les jugements ne peuvent être exprimés implicitement ni traités globalement. Ces différents cas manifestent clairement la nature non inférentielle des fallacies, et, pour les deux derniers, leurs liens à des contextes de discussion régis par des règles explicites et admises par les joueurs.

**NB**— Les approches contemporaines de la notion de fallacie sont présentées sous [Fallacieux 2 : Définitions - Théories – Listes](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/fallacieux-2/).

— Les approches modernes de la notion de fallacie sont présentées sous [Fallacieux 4 : Bacon – Port-Royal – Locke](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/fallacieux-4/)

# Fallacieux 4 : ****Les Modernes********BACON – PORT-ROYAL – LOCKE****

|  |
| --- |
| La**Logique de Port-Royal** (1662) présente une nouvelle série de sophismes de nature anthropologique et morale. Dans le **Novum Organum** (1620) Francis Bacon groupe les sophismes particuliers sous quatre “sources” qui conditionnent le fonctionnement de l'esprit humain.Dans son **Essai…** (1690) Locke redéfinit la notion de fallacie hors de toute problématique aristotélicienne, et reconnaît comme seuls valides les arguments positifs de type scientifique, [ad judicium.](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/ad-judicium-fr/) |

## 1. Fallacies et théorie de l'esprit : Bacon, Novum Organum, 1620

Hamblin considère que le New Organon (“Nouvel Organon”) de Francis Bacon marque un tournant psychologique dans la conception des fallacies (Hamblin 1970, p. 146 ; voir Walton, 1999). Bacon rompt le lien des fallacies à la logique et à la dialectique pour réorienter leur étude vers le champ des sciences empiriques et du développement du savoir. Le savoir étant construit par observation et induction, les fallacies sont le produit de déformations de la perception, auxquelles Bacon assigne quatre sources, ou “idoles”. Le terme grec d’où est tiré idole signifie « simulacre, fantôme » (Bailly [1901], [eidolon]) ; littéralement, une fallacie est un simulacre, un fantôme d’argument.

XXXIX Quatre espèces d'Idoles assaillent l'esprit humain, et pour plus de précision, nous leur avons donné des noms, appelant les premières Idoles de la Tribu (I. of the Tribe], les deuxièmes idoles de la Caverne (I. of the Den), les troisièmes Idoles du Marché (I. of the Market) et les quatrièmes Idoles du théâtre (I. of the Theater) ([1620], p. 20).

— **Les idoles de la tribu**, c’est-à-dire de l’humanité, correspondent aux déformations que l’esprit humain impose, de par sa structure, à la réalité. L’esprit n’est pas une table rase, mais un miroir déformant ; ce fait est à la source des fallacies de subjectivité épistémique, V. [Fond](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/fond/).

— **Les idoles de la caverne** sont le produit de l’éducation et de l’histoire de chaque individu, c’est-à-dire les préjugés et les fausses [évidences](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/evidence/), notamment celles qui sont attachées à l'[*autorité*](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/autorite-2/).

**— Les idoles de la place publique** sont les mots eux-mêmes, qui souffrent d’ambiguïté et imposent à la pensée de fausses apparences. Ils « font violence à l'entendement, jettent tout dans la confusion et entraînent l'humanité dans de vaines et innombrables controverses et fallacies » (p. 21), V. [Fallacieux 3](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/fallacieux-3/); [Topique politique (§2).](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/topique-politique/)

**— Les idoles du théâtre** correspondent aux dogmes des systèmes de philosophie, et aux perversions des règles de la démonstration (p. 22) (Bacon [1620], § 39-44 ; p. 17-20).

Cette énumération rassemble des inférences fallacieuses et des fallacies substantielles.

## 2. Une perspective anthropologique et morale sur le débat,Arnauld et Nicole, La logique ou l’art de penser, 1662

La Logique ou l’art de penser, dite “Logique de Port-Royal” d'Arnauld et Nicole (1662) reprend les paralogismes aristotéliciens dans son chapitre XIX « Des manières de mal raisonner qu’on appelle sophismes », alors que son chapitre XX « Des mauvais raisonnements que l’on commet dans la vie civile, & dans les discours ordinaires » consacre à la fois l’éclatement de la notion de fallacie et son ouverture sur l'anthropologie et la morale. Les citations suivantes respectent l’orthographe, l’accentuation et la ponctuation du texte de l’édition de référence, Clair & Girbal 1965.

### 1.1 Reprise des sophismes aristotéliciens

La liste proposée au chapitre XIX fusionne les deux types de fallacies aristotéliciennes, dans et hors du discours, V. [Fallacieux: Aristote](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/fallacieux-3/). Les fallacies liées au discours sont regroupées sous deux rubriques, « passer du sens divisé au sens composé, ou du sens composé au sens divisé » et «abuser de l’ambiguïté des mots, ce qui se peut faire en diverses manières» (homonymie, amphibolie, accentuation, forme du discours). Quant aux fallacies hors du discours, la liste ajoute deux nouveaux types, la fallacie de dénombrement imparfait, V. [Cas par cas](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/cas-par-cas/), et la fallacie d’[*induction*](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/induction/) défectueuse. Dans les deux cas, l'énumération des cas a été donnée pour complète, alors qu'elle n'a pas été poursuivie jusqu'aux cas qui pourraient invalider les conclusions.

### 1.2 Une approche anthropologique et morale des fallacies

Le chapitre XX ne correspond plus à un souci logique ou scientifique, et n’a aucun lien avec les exercices dialectiques. Il est orienté vers la construction d’une éthique, voire d’une ascèse du débat ; on peut en extraire des règles pour la discussion guidée par la recherche de la vérité. Dans ce qui suit, les différents sophismes sont désignés par une expression extraite de leur définition.

**(1) « Prendre notre intérêt pour motif de croire une chose »** — La première des causes qui déterminent la croyance est l’esprit d’appartenance à « une nation, une profession, un Institut ... un païs... un Ordre » (p. 261-262). Les croyances d’un individu sont déterminées non par le vrai en soi, mais par sa position sociale ; il les emprunte au groupe où il trouve « son intérêt » et qui fonde son identité.

**(2) « Sophismes et illusions du cœur »** — Ce sophisme correspond aux fallacies d’amour et de haine (ad amicitiam, ad amorem, ad odium), c’est une forme d’argumentation [pathétique](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/pathetique-arg/).

De sorte qu’encore que [les hommes] ne fassent pas dans leur esprit ce raisonnement formel: Je l’aime, donc c’est le plus habile homme du monde : je le hai, donc c’est un homme de neant; ils le font en quelque sorte dans leur cœur. (p .263).

**(3) « [Les personnes] qui veulent tout emporter par autorité »**

[Elles] décident tout par un principe fort general & fort commode, qui est qu’ils ont raison, qu’ils connaissent la vérité; d’où il ne leur est pas difficile de conclure, que ceux qui ne sont pas de leurs sentimens se trompent : en effet, la conclusion est nécessaire. (P. 263).

La prétention à la vérité de la personne autoritaire lui apporte une certitude immédiate, dans le domaine profane comme dans le domaine sacré ; elle ne voit pas la nécessité de l'argumentation, V. [Autorité](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/autorite-2/).

**(4) « L’habile homme »** — Selon le sophisme de l’habile homme,

si cela étoit, je ne serois pas un habile homme, or je suis un habile homme, donc, cela n’est pas. (P. 264).

Ce sophisme est une spécification du précédent. C'est un sophisme, un argument pathétique.
La Logique de Port-Royal a été publiée en 1662; le principe de la circulation du sang avait été découvert et publié en 1628 par Harvey :

Quoi ? si le sang, disoient-ils, avoit une revolution circulaire dans le corps [...] j’aurois ignoré des choses importantes dans l’Anatomie [...]. Il faut donc que cela ne soit pas. (P. 264).

C’est une fallacie d’orgueil, ad superbiam. L’orgueil amène au rejet de la découverte, qui aurait dû rendre humble tous les orgueilleux qui ne l’ont pas faite, et qui auraient pu la faire.

Les sophismes (1) à (4)  relèvent de la psychologie individuelle.
Les sophismes suivants, de 5 à 9, énumèrent les pièges de l'argumentation en interaction.

**(5) « Ceux qui ont raison, & ceux qui ont tort parlent presque le même langage »**

Tout est dans le presque :

Il n’y a presque point de plaideurs qui ne s’entr’accusent d’allonger les procès, & de couvrir la verité par des adresses artificieuses\* ; & ainsi ceux qui ont raison, & ceux qui ont tort parlent presque le même langage, & font les mêmes plaintes, & s’attribuent les uns aux autres les mêmes défauts. (\*des artifices  ;  p. 261-262).

De ce constat dérive une recommandation, à l’adresse « des personnes sages et judicieuses », que l’on peut désigner comme une Première Règle :

[établir suffisamment] la verité & la justice de la cause qu’ils soutiennent (p. 265),

avant de passer à la méta-discussion critique sur la façon de discuter de leurs opposants. Ceci présuppose que l'argumentateur est capable d'établir la vérité et de rendre la justice en solitaire.

**(6) « La contradiction maligne et envieuse »**

“C’est un autre que moi qui l’a dit, cela est donc faux : ce n’est pas moi qui ai fait ce Livre, il est donc mauvais”. C’est la source de l’esprit de contradiction si ordinaire parmi les hommes, & qui les porte, quand ils entendent ou lisent quelque chose d’autrui, à considérer peu les raisons qui les pourraient persuader, & à ne songer qu’à celles qu’ils croient pouvoir opposer. (p. 266).

De ce constat dérive une nouvelle recommandation sur la façon de se comporter vis-à-vis de ses opposants, soit une Deuxième Règle : « n’irriter que le moins qu’on peut leur envie & leur jalousie en parlant de soi », et « se cacher dans la presse\* », c’est-à-dire ne pas se singulariser. (\*la foule ; p. 266)

**(7) « Les contredisans » ; « l’esprit de dispute »**

Ainsi, à moins qu’on ne se soit accoûtumé par un long exercice à se posséder parfaitement, il est difficile qu’on ne perde de vûe la vérité dans les disputes, parce qu’il n’y a gueres d’activité qui excite plus les passions. (P. 270)

C'est ce qui rend les disputes interminables (ibid.). D’où la recommandation adressée aux disputeurs, Troisième Règle :

Ils n’accuseront jamais leurs adversaires d’opiniatreté, de temerité, de manquer de sens commun, avant que de l’avoir bien prouvé. Ils ne diront point, s’ils ne l’ont fait voir auparavant, qu’ils tombent en des absurdités & des extravagances insupportables : car les autres en diront autant de leur côté. (Id.)

On prendra soin « de ne tomber pas soi-même le premier dans ces defauts » (p. 271). Le défaut est dénoncé non pas comme violation d’un principe logique mais par une petite comédie de mœurs où est mis en scène un dialogue de sourds (p. 270-271). L’éducation au débat n'est pas confiée à la logique dialectique mais au théâtre.

Les observations (6) et (7) ont un lien évident avec le péché de contentio, V. [Péchés de langue](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/peches-de-langue-et-fallacies/); [Consensus et dissensus](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/consensus/).

De la constatation que « parler de soi-même et des choses qui nous concernent » peut « exciter l'envie et la jalousie » découle une nouvelle recommandation : lorsqu'on défend la vérité, il convient de ne pas s'exhiber ; les argumentateurs devraient plutôt « chercher, en se cachant dans la foule, à échapper à l'observation, afin que la vérité qu'ils proposent puisse être vue seule dans leur discours » (p. 273).

**(8) « Les complaisans »**

Car comme les contredisans prennent pour vrai le contraire de ce qu’on leur dit, les complaisans semblent prendre pour vrai tout ce qu’on leur dit ; & cette accoûtumance corrompt premièrement leurs discours, & ensuite leur esprit.

Ce sophisme d’acceptation sans examen anticipe sur la fallacie de [modestie](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/modestie/) (ad verecundiam) définie par Locke. Sont visés ceux qui « au milieu de la contestation se mutinent à se taire, affectant un orgueilleux mépris ou une sottement modeste fuite de contention », c’est-à-dire de la dispute (p. 270-271 ; nous soulignons)**.**

**(9) « Défendre son sentiment et non pas la vérité »** — L’attachement à sa façon de penser fait que

L’on ne regarde plus dans les raisons dont on se sert si elles sont vraies ou fausses ; mais si elles peuvent servir à persuader ce que l’on soutient ; l’on emploie toute sorte d’arguments bons et mauvais, afin qu’il y en ait pour tout le monde. (p. 272).

C’est en somme ce que disait déjà le sophisme (1), avec la précision que non seulement la justification du préjugé remplace l’argumentation du vrai, mais que ces causes jugées bonnes s’accommodent fort bien d’être soutenues par de mauvais arguments.

Pour clore cette section, la Logique formule une nouvelle recommandation, qui correspond à une sorte de Règle préliminaire :

N’avoir pour fin que la verité, & n’examiner avec tant de soin les raisonnemens, que l’engagement même ne puisse pas tromper.  (p. 274).

— Mais c’est précisément ce que dira de lui-même chacun des disputeurs, voir (5). À travers cette recommandation se lit l’échec pratique de l’entreprise de dénonciation des sophismes.

## 3. Raisonnements scientifique vs raisonnements fallacieux : Locke, Essai philosophique concernant l’entendement humain, 1690

Dans une brève section de l'Essai, Locke présente

quatre sortes d’arguments dont les hommes ont accoutumé de se servir en raisonnant avec les autres hommes, pour les entraîner dans leurs propres sentiments, ou du moins pour les tenir dans une espèce de respect qui les empêche de contredire. ([1690], L. IV, chap. 17, De la raison, § 19-22) :

Ces arguments sont les arguments :

[Ad judicium](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/ad-judicium/) – V. [Fond](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/fond/)
Ad verecundiam – V. [Modestie](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/modestie/)
Ad ignorantiam –  V. [Ignorance](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/ignorance/) ; [Vertige](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/vertige/)
[Ad hominem](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/ad-hominem/).

Leur définition est conforme à la définition rhétorique de l'argument comme moyen de pression exercée sur l'auditoire, V. [Logos - Ethos - Pathos](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/logos-pathos-ethos/).

Locke redéfinit la notion de fallacie hors de toute problématique aristotélicienne, et reconnaît comme seuls valides les arguments sur le fond (ad judicium), c’est-à-dire les « preuves tirées de quelqu’une des sources de la connaissance ou de la probabilité », éclairées par « une lumière qui naît de la nature des choses elles-mêmes » ([1690], p. 573-574). Il rejette les trois premiers arguments au motif que, au mieux, ils peuvent « me disposer peut-être à recevoir la vérité, mais ils ne contribuent en rien à m’en donner la connaissance » :

Car I. [ad verecundiam] de ce que je ne veux pas contredire un homme par respect, ou par quelque autre considération que celle de la conviction, il ne s’ensuit point que son opinion soit raisonnable. II. [ad ignorantiam] Ce n’est pas à dire qu’un autre homme soit dans le bon chemin, ou que je doive entrer dans le même chemin que lui par la raison que je n’en connais point de meilleur. III. [ad hominem] Dès-là qu’un homme m’a fait voir que j’ai tort, il ne s’ensuit pas qu’il ait raison lui-même. Je puis être modeste [ad verecundiam], et par cette raison ne point attaquer l’opinion d’un autre homme. Je puis être ignorant [ad ignorantiam], et n’être pas capable d’en produire une meilleure. Je puis être dans l’erreur [ad hominem], et un autre peut me faire voir que je me trompe. Tout cela peut me disposer peut-être à recevoir la vérité, mais il ne contribue en rien à m’en donner la connaissance : cela doit venir des preuves, des arguments, et d’une lumière qui naisse de la nature des choses mêmes, et non de ma timidité, de mon ignorance, ou de mes égarements. (Id)

On remarque que si les trois arguments fallacieux correspondent bien à des schémas d'argumentation, l'argument ad judicium ne correspond pas à un seul schéma d'argumentation, mais à tout type de raisonnement reconnu comme scientifiquement valide.

Leibniz ([1765]) a nuancé cette vision des arguments fallacieux (voir aux entrées mentionnées ci-dessus).

**NB**— L'approche aristotélicienne est introduite sous [Fallacieux 3 : Aristote.](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/fallacieux-3/)
— Les approches contemporaines de la notion de fallacie sont présentées sous [Fallacieux 2 : Définitions - Théories – Listes](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/fallacieux-2/).

# ****FAUSSE PISTE****

|  |
| --- |
| La stratégie de la fausse piste est une stratégie de diversion ayant pour but d'entraîner les partenaires de discussion sur une autre question, [V. Pertinence](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/pertinence/)**.** |

Cette stratégie trompeuse est désignée en anglais par l'expression figurée “red herring fallacy”. Le red herring est le hareng fumé, devenu plus ou moins rouge au cours du traitement. On raconte que ces harengs étaient utilisés par les fugitifs pour lancer les chiens des traîneaux de leurs poursuivants sur une fausse piste. L’expression, très usitée en anglais, est utilisée au sens figuré pour désigner quelque chose permettant de « distraire l’attention de la question fondamentale.» (OED, Red Herring). Le red herring est un distracteur faisant dévier la discussion vers une fausse piste.

# ****FIGURE****

Le terme figure est utilisé en rhétorique, en syllogistique et en théorie des fallacies.

— En logique, les [**figures du syllogisme**](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/syllogisme/) correspondent aux différentes formes du syllogisme, en fonction de la position du moyen terme dans les prémisses.

— En théorie des fallacies, [**la fallacie d’expression trompeuse**](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/expression/) [misleading expression] est parfois désignée comme fallacie de figure du discours.

— [***Le discours figuré***](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/ornement-argument/) est la cible de la critique logico-scientifique du langage ordinaire.

##

# ****FOI - SUPERSTITION****

|  |
| --- |
| **La foi au sens de “confiance” est le résultatif de la persuasion accomplie. Thomas d'Aquin a organisé le rôle de l'argumentation dans la prédication de la foi. La superstition est le nom que les athées donnent à la foi, et que les croyants donnent aux autres croyances.** |

## 1. Foi et argumentation

### ****1.1 Foi en rhétorique ancienne et contemporaine****

Foi vient du latin fides, “foi, confiance, force persuasive”. Fides et foi appartiennent au lexique rhétorique du latin comme du français contemporain, où ils désignent le résultatif de l'acte de persuader, “faire foi”, persuadé “avoir foi en …” **[1]**

### 1.2 Les contenus révélés comme arguments

Les vérités révélées peuvent être utilisées comme arguments condamnant ou justifiant une certaine conduite ; nous suivons la Loi parce que notre Dieu nous l'a donnée ; parce que nous l'aimons ; parce qu'Il récompensera ses fidèles, les bons, et punira les méchants ; nous nous abstenons de telle nourriture parce qu'Il l'a voulu ainsi.

Les appels aux croyances religieuses peuvent être rejetés comme des appels à la superstition.

### 1.3 Les contenus révélées comme vérités

Certains théologiens opposent la foi à la raison et à l’argumentation. Selon saint Ambroise, cité par Thomas d’Aquin, « Qu’on rejette les arguments là où c’est la foi qu’on cherche » **[2] (**V. [Paradoxe](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/paradoxes-argumentation/), §1). Les vérités révélées ont la préséance sur toutes les autres formes de vérité ; essayer de démontrer une vérité révélée serait la dégrader.
Par ailleurs, pour un croyant, les arguments fondés sur la foi ne doivent pas être confondus avec les arguments fondés sur l’autorité ; la première est d’origine divine, la seconde humaine. Savoir si la tradition religieuse est d’origine humaine ou divine est une question qui divise les théologiens. En tout cas, la foi est autre chose que la soumission à l'autorité.

Mais la préséance de la foi n’invalide pas la nécessité de l’argumentation ; Thomas d’Aquin distingue trois types de situations argumentatives, selon que le prédicateur ou le missionnaire s’adresse à des chrétiens, à des hérétiques ou à des incroyants.

— **Vis-à-vis d’un auditoire chrétien**, l’argumentation est utile dans deux cas, d’une part pour mettre en relation deux articles de foi, dont on montre que l’un est logiquement déductible de l’autre, par exemple, si l’on croit à la résurrection du Christ, on doit croire à la résurrection des morts.
D’autre part, elle permet d'étendre le domaine de la foi à des vérités secondes, dérivées des vérités premières. L’argumentation permet la manifestation de ces vérités secondes.
Ces argumentations renforcent la cohérence du corps de doctrine.

— **Face aux hérétiques** qui sont d’accord sur un point du dogme, l’argumentation permet de montrer qu’ils doivent aussi accepter les autres. On retrouve le premier des cas précédents. C'est une argumentation par la cohérence du dogme.
Pour les hérétiques comme pour les croyants, l’argumentation de la foi est fondée sur des arguments postulés comme vrais parce que tirés du corpus des vérités révélées.

— **Face aux incroyants**, l'argumentation par la cohérence du dogme ne fonctionne pas, puisqu'il n'y a pas de connaissance partagée.
L’argumentation est alors essentiellement ad hominem. On montre par l’argumentation que leurs croyances sont contradictoires (Trottman 1999, p. 148-151).

On voit que le Docteur Angélique n’excluait pas du champ de l’argumentation les situations de désaccord profond, V. [Désaccord](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/desaccord-conversationnel/).

## 2. Ad superstitionem, “Appel à la superstition”

Lat. arg. ad superstitionem, de superstitio, « superstition ; observation trop scrupuleuse ; objet de crainte religieuse ; vénération » (Gaffiot, Superstitio).

Un croyant légitime certaines de ses actions par ses croyances :

Je ne travaille pas le dimanche, parce que Dieu l'a ordonné ; parce que lui-même s'est reposé le dimanche
Je suis contre le mariage homosexuel, parce que Dieu a créé l'homme homme, et la femme, femme, n'est-ce pas?

Un libre penseur considère que ces croyances sont des superstitions et que ces justifications sont fallacieuses.

L'étiquette “appel à la superstition” a été introduite par Bentham de façon bien précise, en lien avec les institutions politiques. Si l'on croit que ces institutions sont fondées sur la loi divine, alors elles sont tout aussi intouchables que la Parole qui les a établies : le Régime existant est sacré, et nous avons juré de le conserver.Bentham considère que ce genre de justification de l'immobilisme est sophistique, V. [Topiques politiques](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/topique-politique/) :

Sophisme des serments ; ad superstitionem : “Mais nous avons juré !”
Sophisme des lois irrévocables : “Mais cela nous obligerait à changer la loi !” ([1824], p. 402)

Il soutient que les institutions et les lois doivent évoluer, et qu'en conséquence, il n'y a pas d'engagement irrévocable (irrevocable commitment).
Dans une conception religieuse du pouvoir, les engagements politiques pris sous serment engagent la divinité ou quelque pouvoir surnaturel sacré. Les Pères Fondateurs “qui en savaient plus que nous”, et “à qui nous devons tout” sont des demi-dieux. Manquer à cet engagement constituerait non seulement un manque de respect vis-à-vis des Puissances fondatrices, mais aussi une faute religieuse ou morale susceptible d'attirer une vengeance surnaturelle.
On peut supposer que ces menaces sont la contrepartie de promesses récompensant la soumission à la Loi surnaturelle. Dans ce cas, l'argument représente une version quelque peu matérialiste de l'argument de la foi.

Les citoyens ordinaires, non cyniques, considèrent que les politiciens doivent honorer leurs engagements électoraux. Il serait difficile pour les politiciens défaillants d'invoquer le sophisme d'engagement irrévocable pour justifier perpétuellement leurs renversements d'alliance et de programmes.

**[1]** Exemples de Gaffiot:
fidei causa Sall. J. 85, 29[,](https://archive.org/stream/bub_gb_zI8MAAAAYAAJ?ref=ol#page/n50/mode/2up/search/fidei causa) “pour inspirer confiance ”?
res quæ ad fidem faciendam valent Cic. de Or. 2, 121, “les ressorts qui servent à emporter l'adhésion (persuader)**”.**imminuere orationis fidem Cic. de Or. 2, 156, “affaiblir la (confiance dans un discours) force persuasive d'un discours”.

**[2]** (Thomas d’Aquin, Somme, Part. 1, Quest. 1, Art. 8 Cette doctrine argumente-t-elle ?)

# ****Argument ~~portant~~ sur le FOND de la question****

|  |
| --- |
| **Les arguments** ***sur le*** ***fond* traitent de l’objet du débat, l'ensemble des arguments qui contribuent à construire une réponse pertinente à la question. L'argument sur le fond n'est pas un type d'argument.** |

Dire qu'un argument porte sur le fond du débat c'est dire qu'il est [pertinent](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/pertinence/) pour le débat, et qu'il constitue une contribution substantielle à la discussion.
En anglais, ils sont dits argument addressed to the thing ; to the point, to the matter; on the merits ou on the substance of the case;  dealing with the matter (at hand).

D'un point de vue évaluatif, les arguments sur le fond sont les seuls dont la force et la valeur méritent d'être discutées et qui doivent être conservées dans le dossier de l'affaire.
Cela ne signifie pas qu'ils sont automatiquement validés. Une partie peut, par exemple, invoquer un précédent, ce qui est clairement une démarche légitime et substantielle. Le précédent peut cependant être critiqué et rejeté, par un argument montrant que les faits allégués comme des précédents ne sont pas suffisamment similaires aux faits discutés. Bien que sur le fond, cet argument  est finalement déclaré non pertinent pour la présente discussion.

La discussion sur le fond est évitée, par exemple, lorsqu'une personne accusée de corruption et de détournement de fonds publics répond à l'accusation par une contre-accusation de misogynie, en utilisant un argument classique substituant une arrière-pensée privée et potentiellement honteuse à une bonne raison publique et honorable, V. [Mobiles et motifs](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/mobile-motif/)

Comme les arguments dits [*ad judicium*](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/ad-judicium/) ou [ad rem](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/ad-rem/),  les arguments sur le fond **ne sont pas des types d’argument**, c’est-à-dire des formes de raisonnements menant à une conclusion, comme le raisonnement par analogie ou par les contraires. N’importe quel type d’argument peut en principe être ou ne pas être utilisé pour discuter du fond ou de la forme d’un débat.

## 1. Argument sur le fond et argument sur la forme

Les arguments sur le fond du débat sont complémentaires des arguments sur la forme du débat, qui portent sur les conditions dans lesquelles se déroule la discussion. Ces derniers ont trait au cadre, à la procédure et aux règles selon lesquels la question est traitée.
Par exemple, les participants peuvent objecter à la tenue d'une réunion que les documents nécessaires à leur bonne information ne leur ont pas été distribués à temps ; ou que le quorum n’est pas atteint.

## 2. Argument sur le fond et argument  fondés sur le logos

Des associations trompeuses pourraient conduire à penser que les arguments liés au logos sont logiques et donc objectifs, qu'ils traitent des objets eux-mêmes et, par conséquent, de la substance et du fond des choses en discussion. En tant que tels, les arguments dérivés du logos s'opposeraient alors aux arguments éthotiques et pathémiques, ces derniers étant davantage liés à la subjectivité, du moins en apparence.

Dans l'argumentation quotidienne, tout comme les arguments “logo-iques”, les arguments éthotiques et pathémiques exploitent le logos, entendu comme langage et discours. Dans une situation argumentative, c'est la question seule qui détermine l'objet, la substance du débat. Autrement dit, il ne suffit pas pour un argument de se référer à un objet ou à un événement, il faut encore que cet objet soit l'objet du débat.

Les arguments faisant référence à des personnes, à leurs valeurs et à leurs émotions sont substantiels (ad rem et ad judicium) dans la mesure où ils sont pertinents pour la question. Le rappel des condamnations antérieures d'une personne n'est pas dénué de pertinence dans tous les contextes. La description de l'état de choc émotionnel dans lequel la victime a été trouvée, par exemple, peut être pertinente pour le tribunal. Le problème est de distinguer les aspects de la personnalité qui sont pertinents pour la discussion de ceux qui ne le sont pas.

## 3. Argument sur le fond et argument périphérique

Il en va de même pour les arguments [indirects](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/indirect-arg/) périphériques qui exploitent les [circonstances](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/circonstances/)  des  événements constituant l'affaire discutée.
Un argument sur la personne, par exemple, peut être un argument sur le fond selon sa pertinence pour la discussion : “Le témoin déclare avoir vu le suspect près du lieu du crime, au moment du crime” ; ou non : “Le témoin déclare que le suspect est un bon ami à lui”.

# ****Arg. de la FORCE DES CHOSES****

|  |
| --- |
| **En politique, l'argument de la force des choses invoque l'absence de choix qui rend vaines toutes les discussions et oblige la société à s'incliner devant ses déterminismes. À cet argument s'oppose le volontarisme politique.En droit, l’argument naturaliste renvoie à l’hypothèse d’un législateur ou d'un juge impuissants.** |

L’argumentation par la force, le poids ou la nature des choses, ou par les contraintes extérieures, applique au monde social et et politique les mécanismes de l’argumentation par la cause telle qu’elle vaut pour le monde physique. Elle présente par exemple une décision comme déterminée causalement par le contexte : “nous n’avons pas le choix”, “aucune autre politique n’est possible” ; “ce qui se passe dans le monde nous contraint à agir ainsi”.

Les accords d'Évian mettant fin à la guerre de décolonisation de l'Algérie (1954-1962) ont été ratifiés par référendum le 1er juillet 1962. Ce référendum a été précédé d'une allocution télévisée du Général de Gaule, Président de la République Française, appelant à voter “oui” à la question : *«*Voulez-vous que l'Algérie devienne un État indépendant coopérant avec la France dans les conditions définies par les déclarations du 19 mars 1962 ?*»
(*oui *: 99,72% des voix). Le passage suivant est extrait de cette allocution.*

Personne ne peut avoir de doute sur l’importance extrême que va revêtir la réponse du pays. Pour l’Algérie, le droit reconnu à ses populations de disposer de leur sort marquera le début d’une vie toute nouvelle. Certains peuvent regretter que des préventions, des routines, des craintes aient empêché naguère l’assimilation pure et simple des Musulmans, à supposer qu’elle fût possible. Mais le fait qu’ils forment les huit-neuvièmes de la population et que cette proportion ne cesse de croître en leur faveur, l’évolution déclenchée dans les gens et dans les choses par les événements, et notamment par l’insurrection, et enfin ce qui s’est passé et ce qui se passe dans l’univers, rendent chimériques ces considérations et superflus ces regrets.
Charles de Gaulle, Allocution radiotélévisée du 20 décembre 1960.[[1]](#_ftn1)

À cette argumentation, par le poids des choses, s’oppose l’argumentation volontariste, qui nie précisément ce déterminisme : “là où il y a une volonté, il y a un chemin”.

En mai-juin 1940, les armées belges, britanniques, françaises et néerlandaises sont mises en déroute par l'armée allemande nazie. Dans une situation qui semblait à beaucoup totalement désespérée, le Général Charles de Gaulle rejeta l'armistice qui venait d'être signé par le Maréchal Pétain, et depuis Londres, appela sur la BBC à la poursuite de la lutte.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l’ennemi. Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd’hui.
Mais le dernier mot est-il dit ? L’espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !  [...] Quoi qu’il arrive, la flamme de la Résistance française ne doit pas s’éteindre et ne s’éteindra pas.
Charles de Gaulle, Appel du 18 juin 1940. [[2]](%22%20%5Cl%20%22_ftn2)

Argumentation volontariste et argumentation par la force des choses peuvent se combiner.

### Argument naturaliste

**En droit**, l’argument naturaliste renvoie à l’hypothèse d’un législateur impuissant parce qu’il est impossible de légiférer dans certains domaines, ou d’un juge impuissant qui renonce à faire appliquer la loi, dans certaines occasions – on ne légifère pas et on ne juge pas les phénomènes naturels, V. [Topique juridique](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/topique-juridique/).

L’argument naturaliste est également exploité **dans le domaine de la loi religieuse**.

Luther utilise cet argument à propos de l’interdiction du mariage des prêtres dans l’église catholique romaine. Selon lui, la plupart des prêtres ne peuvent pas se passer de femme, ne serait-ce que pour leur ménage :

Le pape n’a pas pouvoir pour prononcer pareille interdiction, pas plus qu’il n’a pouvoir pour interdire le boire, le manger et les issues naturelles, ou pour défendre de grossir. Aussi personne n’est-il tenu à observer ses prescriptions.
Martin Luther, À la noblesse chrétienne de la nation allemande, sur l’amendement de l’état de chrétien [1520].[[3]](%22%20%5Cl%20%22_ftn3)

La fallacie naturaliste (naturalistic fallacy) valorise systématiquement le naturel, V. [Fallacieux 3](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/fallacieux-2/). L’accusation de fallacie naturaliste peut servir à réfuter l’argument de la force des choses.

L'argument naturaliste n'a rien à voir avec la fallacie descriptiviste (descriptive fallacy, qui est une forme de fallacie d’[expression](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/expression/).

[[1]](#_ftnref1) http://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaulle00063/allocution-du-20-decembre-1960.html, (20-09-2013).
[[2]](%22%20%5Cl%20%22_ftnref2) http://www. charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1940-1944-la-seconde-guerre-mondiale/l-appel-du-18-juin/documents/l-appel-du-18-juin-1940.php] (20-09-2013).
[[3]](%22%20%5Cl%20%22_ftnref3) Martin Luther, Les grands écrits réformateurs, trad. par M. Gravier, Paris, GF-Flammarion, p. 158.

# ****FORCE d'un argument****

|  |
| --- |
| **En argumentation on parle de force au sens de 1) arg. par la force ; 2) arg. de laforce des choses ; et 3) de la force d'un argument, force qui dépend du domaine de l'argumentation considéré et de l'objectif poursuivi.** |

— Argument par la force, V. [**Menace**](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/menace-promesse/) **;** [**Dilemme**](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/dilemme/)
— Argument de la [**force des choses**](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/force-des-choses/)— **Force d’un argument**

## ****Force d’un argument****

Un argument peut être dit fort dans l'absolu ou relativement à un autre argument. La notion graduelle de force d’un argument s’oppose à la notion binaire d’argumentation valide ou non valide. Cette force est évaluée en fonction de différents critères.

### 1. Force inhérente à certains types d’arguments

Dans les domaines scientifiques, pour être fort, un argument doit avant tout être probant, [***démonstratif***](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/demonstration-et-argumentation/)***.*** Pour cela, il doit relever d'un ou de plusieurs domaines scientifiques, et l'argumentation qu'il soutient doit se développer selon les méthodes acceptées dans ce ou ces domaine et reposer sur des calculs corrects,
L'argument fort correspond à l'argument [***ad judicium***](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/ad-judicium-fr/) au sens de Locke.

Dans le langage ordinaire, on peut considérer que certains schèmes d'argumentation sont par nature plus forts que d’autres, par exemple, un partisan de la loi naturelle estime qu’un argument fondé sur la nature des choses, telle que l'exprime une [définition essentialiste](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/definition-1-definir-la-definition/), est plus fort qu’un [argument pragmatique](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/pragmatique-arg/). Un esprit pragmatique pensera l’inverse, V.  [Définition 1](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/definition-1-definir-la-definition/) ;

### 2. Force et efficacité

Estimée par rapport à un but comme la persuasion, l’argument le plus fort sera celui qui fait le mieux et le plus rapidement atteindre ce but, qu’il s’agisse de vendre un produit ou de faire élire un candidat. Le degré de force d’un argument lui est attribué après une étude d’impact sur le public concerné, V. [Persuasion](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/persuasion/).

### 3. Force d’un argument et acceptation par un type d’auditoire

La Nouvelle rhétorique définit la force de l’argument en fonction de l’ampleur et de la qualité des auditoires qui l’acceptent, V. [Persuader](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/persuader-convaincre/) ; [Orateur](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/orateur-auditoire/).

### 4. Force et renforcement linguistique des arguments

Les arguments orientés vers une certaine conclusion appartiennent à la même classe argumentative ; ils possèdent tous, en ce sens, une certaine force pour cette conclusion. Au sein de la même classe argumentative, la force d'un argument peut être déterminée en référence à une gradation objective comme l'échelle des températures, ou être simplement attribuée à l'argument par le locuteur qui valorise tel argument par rapport à tel autre. Cette différence est marquée au moyen de [morphèmes argumentatifs](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/morpheme-arg/).
Les transformations des agencements des arguments selon leur force relative sur les [échelles argumentatives](http://icar.cnrs.fr/dicoplantin/echelle/) sont régies par les lois de discours.

# Arg. sur la ****FORME du débat** ►** Arg. sur le[FOND](https://icar.cnrs.fr/dicoplantin/fond/) du débat